

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

5 février 1990
PARIS, LE

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION

I. 2 LA MISE EN PLACE DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DES MAÎTRES (I.U.F.M.)

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'ouvrir à la rentrée 1990, trois Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (I.U.F.M.) à Grenoble, Lille et Reims.

UNE DÉMARCHE PRAGMATIQUE

Pour permettre la création juridique de ces I.U.F.M. au 1er octobre 1990 un dispositif à deux niveaux va se mettre en place dès maintenant:

- dans chaque académie concernée, le recteur et des présidents d'université réuniront autour d'eux un groupe de pilotage et s'accorderont sur le choix d'un chef de projet,
- au niveau national, une structure de pilotage tripartite, comprendra des experts, des représentants des académies expérimentales, des inspections générales et des directions.

Une liste des problèmes encore en suspens (rôle des anciennes Ecoles Normales d'Instituteurs, dotation des I.U.F.M., etc...) un compte à rebours tenant compte des

délais d'élaboration des textes (décret relatif à l'organisation et au fonctionnement des IUFM, modification de la formation après les concours, etc...) seront établis.

La réflexion sera menée aux niveaux académique et national.

C'est à l'instance nationale qu'il reviendra d'apprécier ce qui doit relever d'une réglementation ministérielle et ce qui sera laissé à l'initiative des I.U.F.M.

Ce travail préliminaire permettra de disposer de l'ensemble des textes réglementaires nécessaires, d'une liste des problèmes que pose la

mise en place d'un Institut, des solutions qui leur ont été apportées et qu'il conviendra d'adapter, lors de la création des I.U.F.M. suivants, au contexte propre à chaque académie.

LES CRITÈRES

Trois raisons ont guidé le choix de ces premiers emplacements

- la qualité des relations entre les actuels centres de formation Universités, Ecoles Normales d'Instituteurs, Centres Pédagogiques Régionaux (CPR), Ecoles Normales Nationales d'Apprentissage (ENNA) ,
- la qualité du potentiel de formation et l'équilibre entre les diverses composantes de l'I.U.F.M. ; - la motivation des partenaires et de l'équipe qui devra porter le projet.

L'académie de Grenoble dispose d'un savoir faire reconnu dans les domaines de la formation des maîtres et de la recherche pédagogique les relations entre les partenaires y sont traditionnellement bonnes. Une réflexion positive sur les I.U.F.M. a été conduite depuis la rentrée 1989 à laquelle les intervenants potentiels des futurs Instituts collaborent efficacement.

L'académie de Lille dispose d'une longue tradition dans la formation des maîtres et d'équipes d'universitaires de qualité en recherche pédagogique et nouvelles technologies éducatives. La présence d'une E.N.N.A. permettra d'inclure la formation des professeurs de l'enseignement professionnel dès la phase "expérimentale".

L'académie de Reims possède de bonnes préparations aux concours de recrutement de professeurs certifiés ; la réflexion liée à l'élaboration du dossier a été bien conduite. De longue date les collectivités territoriales, la région Champagne-Ardennes en particulier, ont montré leur intérêt pour la formation des maîtres.

LA CRÉATION D'UN IUFM DANS L'ACADÉMIE DE LILLE

- 2 750 élèves maîtres en formation initiale
- 1 000 allocataires d'enseignement (le 1/3 du contingent global au budget 1989)
- 4 500 maîtres auxiliaires en fonction en juin 1990
- 13 300 inscrits en 1989 à un concours de recrutement d'enseignants
 - 30 % des enseignants du second degré titulaires originaires d'autres académies.

Ces chiffres mettent en évidence la nécessité pour l'académie de créer un outil de pilotage global et de mettre en œuvre une politique pour devenir plus performante dans le recrutement de ses enseignants.

Cet objectif est réaliste en raison de l'accroissement du nombre de bacheliers (+ 30,5 % entre 1982 et 1987) particulièrement important dans l'académie et de l'augmentation des flux d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Réaliste, également, en raison des capacités d'adaptation de l'université qui a su depuis 15 ans développer les diplômes finalisés et acquérir (LILLE I) une place prépondérante dans la formation de formateurs. Les missions particulières qui lui ont été confiées ont permis peu à peu l'émergence d'une recherche de qualité sur les questions touchant à la formation, la didactique des disciplines, l'ingénierie de la formation.

Ces savoir-faire pourront aider à la professionnalisation de l'accès aux métiers de l'enseignement et à la transformation de l'image de marque du métier d'enseignant.

Le capital de ressources et de compétences existant dans l'académie est garant de la qualité du projet de mise en œuvre de l'IUFM. Le réseau des écoles normales, l'ENNA qui accueille les professeurs d'enseignement professionnel représentent 500 formateurs à temps plein auxquels il convient d'ajouter les 1 500 formateurs à temps partiel qui seraient concernés par cette mise en place.

Les ressources universitaires sont elles aussi conséquentes. Outre celles déjà évoquées dans le domaine de la recherche et de la formation

continue des enseignants, il faut signaler un domaine d'excellence, celui de la production multimédia.

Un projet d'IUFM répond également à une attente forte des collectivités dont l'engagement sur les problèmes d'éducation a été constant et soutenu.

LA CRÉATION D'UN IUFM DANS L'ACADÉMIE DE REIMS

La situation de l'Académie de Reims plaide en faveur de la création d'un IUFM dès 1990.

- C'est, tout d'abord, une académie qui souffre d'une pénurie d'enseignants notamment dans des disciplines aussi déficitaires que les mathématiques, la physique ou l'anglais et qui est donc prête à faire un effort tout particulier en matière de formation des maîtres. Cette situation a pour conséquence la présence d'un nombre très important de maîtres auxiliaires. Pour cette raison, dans le cadre de la réflexion entamée sur la mise en place de l'IUFM, il a été décidé qu'une action spécifique serait menée par l'IUFM en 1990/1991 vis-à-vis des maîtres-auxiliaires. L'IUFM leur apporterait, en liaison avec l'Université, les moyens d'une préparation aux concours et d'autre part, mettrait en place à leur endroit une formation pédagogique particulière.

- L'université de Reims considère que la formation des enseignants constitue pour elle une tâche prioritaire dans laquelle elle est déjà bien impliquée.

Dans les disciplines littéraires, mais aussi dans les disciplines scientifiques, les enseignants de l'université se sont toujours beaucoup investis dans la préparation aux concours de recrutement du second degré, qu'il s'agisse du CAPES ou de l'agrégation. Depuis de nombreuses années déjà, l'Université peut se prévaloir d'un taux de réussite aux concours nationaux tout à fait enviable. Pour la plupart des disciplines, une préparation spéciale à l'agrégation interne récemment créée, a été mise en place.

Consciente du rôle primordial qui doit être le sien dans la formation des maîtres du second degré, l'Université de Reims a montré qu'elle s'intéressait aussi à la formation des enseignants du premier degré. Aux candidats à l'entrée dans les écoles normales d'instituteurs, qui préparent le DEUG, elle propose, par le biais d'unités de valeur optionnelles, une préparation spécifique leur permettant d'affronter les épreuves du concours avec les meilleures chances de succès. L'université a d'ailleurs mis en place, il y a plusieurs années, un service Universitaire de Formation des Instituteurs (S.U.F.I.), qui se charge, entre autres, de sensibiliser au métier d'instituteur, grâce à des stages de pré-professionalisation, les étudiants intéressés.

L'université serait donc partie prenante des actions nouvelles qui seraient introduites dès 1990-1991 dans le cadre de l' IUFM.

Ainsi, au plan de la préparation aux concours et de la pré-professionnalisation, IUFM et Université offriraient dès l'année prochaine des modules de pré-professionnalisation pour tous les étudiants qui le souhaitent, en DEUG comme en Licence. Une action incitative sera également menée par l'IUFM pour accroître le nombre de candidats aux concours. Il est envisagé aussi de créer une préparation spécifique aux concours de PLP2 vue la situation difficile des lycées professionnels dans l'académie et pour valoriser le développement de l'enseignement technique.

- Le soutien actif des collectivités locales et la possibilité de destiner à l'IUFM les moyens dégagés dans le cadre du contrat de plan, constituent des atouts supplémentaires.

La présence de cette académie montre l'intérêt, dans une région déficitaire en enseignants, d'un investissement dans la formation des maîtres pour à la fois étoffer le potentiel universitaire et répondre à un besoin de l'économie générale.

LA CRÉATION D'UN IUFM DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

L'académie de Grenoble bénéficie d'un potentiel très important dans le domaine de la formation des maîtres. - Sur les cinq universités que compte l'académie, trois possèdent déjà un service de formation des maîtres, et les deux autres participent à des actions de ce type. En particulier, l'Institut de formation des maîtres de l'université Joseph FOURIER -Grenoble I- dispose d'une expérience et de compétences de tout premier plan. En outre, les Universités travaillent ensemble en étroite collaboration dans ce domaine. Enfin, des enseignements "pré-professionnels" sont déjà en place au niveau du DEUG dans les universités, et il existe des UV de Didactique dans certaines licences et maîtrises.

- Les recherches sur l'enseignement sont fortement développées

* Recherches universitaires en sciences de l'éducation et en didactique (en particulier didactique des langues et du français, didactique des mathématiques et de l'informatique) ;

* Recherches associant des chercheurs de l'enseignement supérieur et des enseignants du premier et du second degré (IREM, groupes de recherche-action formation mis en place et développés par la M.A.F.P.E.N., etc...),

* Recherches menées par de nombreuses équipes de l'I.N.R.P.

- Les cinq écoles normales de l'académie ont, depuis longtemps déjà, des relations étroites avec l'Université qui se traduisent notamment par la participation de la quasi totalité des professeurs de mathématiques des écoles normales aux activités de l'I.R.E.M., ainsi que par la participation des professeurs d'école normale aux enseignements pré-professionnels en DEUG.

- Le Rectorat a mis en place dès la rentrée 1988 un "Comité du C.P.R.", chargé d'étudier la formation des enseignants du second degré, et notamment de développer la participation des universités à cette formation. La réflexion de ce comité fournit des bases fort utiles pour la mise en place d'un IUFM.

- La M.A.F.P.E.N. dispose d'un réseau de formateurs compétents ; ce réseau, bien ancré dans celui de la recherche sur l'enseignement,

constitue un potentiel de formation qui pourra contribuer à une formation de qualité dans un IUFM.

- En outre, les universités grenobloises ont commencé une réflexion commune sur la mise en place d'un IUFM, et manifestent leur volonté d'aboutir rapidement.

Les relations déjà développées dans l'académie entre les partenaires concernés par le futur IUFM, et des collaborations existantes, faciliteront la mise en place de l'IUFM expérimental.

Il apparaît enfin que l'implantation, dès 1990-1991, d'un IUFM dans une académie qui se caractérise par son étendue géographique et les inégalités du développement

démographique constituera un champ d'expérimentation très intéressant avant la généralisation de la mise en place des IUFM.